



Communiqué de presse, 28 mai 2014,

Plan d'actions des Mobilités actives, LE COMITÉ DE PROMOTION DU VÉLO PUBLIE SON LIVRE BLANC

A l'occasion de la Fête du Vélo, le Comité de promotion du vélo souhaite contribuer au Plan d'actions des mobilités actives (PAMA), démarche engagée par l'Etat pour promouvoir les modes actifs (dynamiques c'est pour éviter de remettre actif). Par ce Livre Blanc, il se positionne sur les mesures du PAMA à mettre en œuvre en priorité, et formule des propositions complémentaires indispensables à une véritable politique nationale de promotion du vélo pour une pratique utilitaire, sportive et de loisir.

Les objectifs du Livre Blanc

Attirer l'attention des pouvoirs publics et des citoyens sur la nécessité de :

- Définir un statut juridique du vélo,
- Donner toute sa place au vélo dans la nature et en ville,
- Promouvoir ses atouts en termes d'environnement, de santé et d'économie,
- Encourager sa pratique,
- Améliorer sa visibilité médiatique.

Les mesures jugées prioritaires par le CPV

- **Faire évoluer le statut du vélo et du cycliste** : Code de la route, régime des infractions, redéfinition des règles de circulations, développement de la formation/apprentissage du vélo.
- **Valoriser les enjeux économiques liés au vélo** : indemnités kilométriques, intermodalité vélo / transports en commun, faire la France la 1^{ère} destination européenne du tourisme à vélo, encourager la recherche, soutenir les artisans Made in France.
- **Urbanisme et le vélo** : développement des parcs à vélo, lutte efficace contre le vol, simplifier les règles de copropriété pour des stationnements dans l'habitat existant.
- **La Nature et le vélo** : favoriser les infrastructures pour les pratiques spécifiques, travailler les réglementations, reconnaître le sentier comme voie de circulation à l'usage public, assurer la maintenance et l'entretien des sentiers,...
- **La santé et le vélo** : mettre en valeur le vélo comme atout santé, amplifier les actions de sensibilisation et la communication autour des bienfaits du vélo, impliquer le corps médical, lancer la notion de prescription médicale au plan national.
- **Tourisme et vélo** : imposer le tourisme à vélo comme une filière à part entière du tourisme, améliorer et développer les itinéraires vélo, promouvoir le concept « France à Vélo », généraliser le label Accueil Vélo, développer les systèmes de location courte et longue durée.

A propos :

Le Comité de Promotion du vélo (CPV) rassemble d'importants acteurs du vélo en France : associations d'usagers, fédérations sportives, constructeurs de cycles, distributeurs, centres de formations, fondations d'entreprises. Il œuvre pour la valorisation de la bicyclette dans toutes ses composantes : mode de déplacement quotidien et à usage de loisirs, outil de développement touristique et pratique sportive. Le comité de promotion de promotion du vélo organise également la Fête du Vélo et le Grand Prix du Vélo de Ville.

Contact Presse : Sophie Mauriange / presse@ffct.org / 01.56.20.88.78